



Règlement d'examen du BTS Commerce international à référentiel européen

Épreuves	Unité	Forme	Durée	Coefficient
E1 – Culture générale et expression	U.1	Ecrite	4 h	5
E2 - Communication en langues vivantes étrangères	U21	Ecrite	3 h	2.5
a / Langue vivante étrangère A		Orale	20 min	2.5
- partie écrite				
- partie orale	U22	Ecrite	3 h	2.5
b / Langue vivante étrangère B		Orale	20 min	2.5
- partie écrite				
- partie orale				
E3 – Environnement juridique et économique	U3	Ecrite	4 h	5
E4 – Etudes et veille commerciales	U41	CCF (2 situations d'évaluation)		4
- Analyse diagnostique des marchés étrangers	U42	CCF (2 situations d'évaluation)		2
- Exploitation du système d'information				
E5 – Vente à l'export	U51	CCF (1 situation d'évaluation)		3
- Prospection et suivi de clientèle	U52	CCF (2 situations d'évaluation)		3
- Négociation vente				
E6 – Gestion des opérations d'import-export	U61	Ecrite	4h	4
- Montage des opérations d'import-export	U62	orale	30 min	2
- Conduite des opérations d'import-export				
Epreuve facultative : langue vivante étrangère C	UF 1	Orale	20 min	Points > 10